



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 29 septembre 2026 à 9 h à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères Vincent Roy, Sonia Ben-Arfa, Caroline Murray, Adrian Corbo, Steve Moran, Isabelle Cousineau, Isabelle N. Miron, Julie Bélisle, Tiffany-Lee Norris Parent, Craig-St-Louis, Luc Chénier, Timmy D. Jutras, Jean Lessard et Michael Korhonen formant quorum du comité.

Sont absents, mesdames et messieurs les conseillers-ères Rachel M. Deslauriers, Marc Carrière, Chloé Bourgeois et Edmond Leclerc.

En ouverture de séance, considérant sa participation au 1^{er} dossier en présentation et en l'absence de monsieur le conseiller Edmond Leclerc, vice-président du conseil, monsieur le président Vincent Roy propose que la séance débute sous la présidence de madame la conseillère Caroline Murray. Cette proposition est appuyée par monsieur le conseiller Jean Lessard.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Catherine Lererc, directrice adjointe de Cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, Bob Rioux, directeur des communications du Cabinet du conseiller désigné, Éric Pilotte, conseiller stratégique du Cabinet du conseiller désigné et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications, Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer.

CP20260929-P1

GOUVERNANCE PARTICIPATIVE À GATINEAU

Présentation par monsieur Justin Thibault et madame Émilie Chasles, accompagnée de monsieur Vincent Roy.

L'objectif de la présentation est d'informer sur l'état d'avancement du projet d'Office de participation publique et proposer trois dispositifs visant la consolidation du modèle de gouvernance participative Gatinois, ainsi que le pôle d'expertise administratif en participation publique :

- Un règlement municipal sur le Droit d'initiative;
- Une plateforme numérique en participation publique;
- Un projet pilote d'Assemblées citoyennes.

Plan de la présentation :

1. Mise en contexte;
2. Office de participation publique;
3. Droit d'initiative citoyenne;
4. Plateforme numérique en participation publique;
5. Projet pilote Assemblées citoyennes;
6. Recommandations.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Le projet est vu d'un bon œil, considérant la mobilisation souhaitée de plusieurs citoyens, qui souhaitent améliorer les communautés. Il sera important de bien définir les rôles et responsabilités, notamment avec les comités-commissions, pour bien guider les citoyens. Il s'agira ici d'un outil de plus, les comités-commissions portant sur des sujets thématiques. L'âge minimal de 15 ans est intéressant, on demande toutefois quelle a été la réflexion pour établir ce critère et des explications sont données. On souhaite aussi connaître comment sera incluse la diversité dans tout ce processus de participation citoyenne, des précisions sont présentées sur le modèle souhaité. Des discussions ont lieu quant à l'impact financier du projet.

On précise l'objectif de représentativité (est-ouest) sur le comité de coordination, considérant qu'il n'y a pas d'association dans tous les districts. Des explications sont données sur le processus de sélection des candidatures qui sera mis en place (pages 43 et suivantes).

Madame la conseillère Bettyna Bélizaire se joint à la rencontre à 9 h 50.

Relativement à la proximité avec le citoyen, on demande pourquoi le pouvoir politique n'est pas décentralisé en arrondissement et pourquoi les assemblées citoyennes sont proposées. On explique que cette proposition fait suite aux travaux de la Politique de participation publique, qu'il s'agit des actions priorisées. Quant à la transparence du processus, un questionnement est soulevé quant à la participation des membres du conseil. Un des changements proposés est d'amener les experts de la Ville sur le terrain, pour avoir un dialogue de proximité. Concernant le rôle de l' élu, il est souhaité de mieux l'outiller pour mieux comprendre la diversité de son milieu. Ultimement, la décision revient au conseil municipal.

L'adhésion des citoyens aux différents projets est plus importante lorsqu'ils peuvent s'impliquer. On réfère également au rapport de la vérificatrice générale, qui constatait que des structures de consultation publique devaient être mises en place. Les actions de gouvernance participative proposées permettront à la Ville d'être plus transparente.

Il est par ailleurs souhaité qu'un processus soit mis en place pour le traitement des pétitions ordinaires. Des analyses ont en cours, pour intégrer de nouveaux mécanismes à la Régie interne.

Un exemple de pétition est présenté (Tramway), on demande comment pourrait être traité ce dossier. On explique de quelle façon une démarche pourrait être réalisée, une fois le seuil atteint.

On mentionne que la consultation permet de prendre de meilleures décisions, afin d'économiser du temps et de l'argent. Il est donc souhaité de mettre en place des outils pour favoriser la tenue de ces activités de participation publique.

Fin du comité plénier public à 10 h 17.